

Imaginons l'avenir ensemble !



Co-construction du Projet 2026-2028 de réseau régional des tiers-lieux

En 2025, la Compagnie des tiers-lieux achève un cycle de 3 ans de projet européen, qui a permis de consolider les relations au sein des cercles territoriaux et thématiques et de lancer des projets collectifs.

Dans l'optique de préparer la période 2026-2028, nous lançons l'écriture de la suite du projet.

Tiers-Lieux, Partenaires, sympathisants, Nous avons besoin de vos contributions !

Dans ce document on vous fait part de nos questionnements et des premières pistes de travail.

Vous verrez que dans le calendrier, nous vous solliciterons plusieurs fois d'ici le mois d'octobre. Si vous souhaitez échanger en dehors de ces temps, vous pouvez écrire à

sebastien@compagnie.tiers-lieux.org

Le calendrier :

Pour initier ce processus, nous proposons de nous rencontrer pour :

- **Le 27 mai** faire émerger des idées et envies de projets
- **Le 13 juin à l'AG de la Cie des tiers-lieux** sélectionner et consolider l'écriture de ces projets
- **Le 12 septembre** rendre compte des avancées des cercles et présenter une première maquette de projet

4 mars

SÉMINAIRE

avec qui ? Conseil d'Administration & les membres de l'équipe support
objectif : organiser et cadrer l'écriture du projet

27 mai

ATELIERS

Rencontre des référents thématiques & territoriaux

avec qui ? Les référents des cercles thématiques et territoriaux
objectif : faire émerger des premières idées à intégrer au projet

12 septembre

ATELIERS

Rencontres des membres & partenaires financiers

avec qui ? tous les membres de l'association, partenaires et financeurs
objectifs : rendre compte des avancées des cercles et présenter une première maquette du projet

Sondage des tiers-lieux

13 juin

AG + ATELIERS

avec qui ? Tous les membres de l'association
objectif : poursuivre le travail de co-construction du projet

Copil des financeurs #1

Copil des financeurs #2

Grand Tour des tiers-lieux

Première maquette financière

mars

avril

mai

juin

juillet

août

sept

oct

nov

2025

Imaginons l'avenir ensemble !



Co-construction du Projet 2026-2028 de réseau régional des tiers-lieux

Les questions que l'on se pose avant d'écrire le nouveau projet :

1 Coopérer sur le territoire

Comment maintenir et renforcer les collaborations entre les cercles territoriaux dans un contexte où les financements publics dédiés à l'animation territoriale sont en forte baisse ?

2 Répondre aux enjeux sociétaux

Comment les tiers-lieux peuvent-ils continuer à promouvoir des valeurs de solidarité et d'accueil inconditionnel, tout en faisant face à des contraintes économiques très fortes et un contexte politique difficile ?

3 Évoluer vers des projets opérationnels

Comment passer d'une logique de groupes de travail thématiques à une logique de projets opérationnels d'envergure régionale ?

4 Renforcer la professionnalisation des tiers-lieux

Économie, foncier, gouvernance, ..., quels sont les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins techniques des tiers-lieux ?

5 Expérimenter le réseau décentralisé

Budgets ouverts, gouvernance ouverte, ressources communes : Quelles actions mettre en place pour faire que celles et ceux qui agissent concrètement dans le réseau soient aussi celles et ceux qui décident ?

Principes directeurs pour le nouveau projet :

1 Co-construction :

Impliquer les tiers-lieux, le conseil d'administration, l'équipe opérationnelle et les financeurs dans la conception et l'élaboration du projet pour garantir une réponse adaptée aux besoins.

2 Cercles et dynamique contributive :

Favoriser une gouvernance partagée, maintenir des budgets ouverts et fournir un soutien et des outils adaptés pour encourager l'implication de tous.

3 Cercles et autonomisation :

Aider à l'autonomisation des cercles déjà existants et à la création de nouveaux cercles territoriaux en fonction des bassins de vie.

4 Transition vers des projets régionaux :

Accompagner les cercles thématiques dans leur transition vers des projets concrets d'envergure régionale.

5 Mutualisation des actions de professionnalisation :

Engager des synergies avec d'autres réseaux régionaux et avec l'Association Nationale des Tiers-Lieux pour renforcer les actions de professionnalisation et de formation.

